

## TARIFS OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC

Tarifs applicables à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2026

(ml : mètre linéaire)

<b>Marché hebdomadaire</b>		
Abonnés	Trimestre	5 € par ml
Non abonnés	Par jour	1 € par ml
Electricité > à 1Kw (gratuité jusqu'à 1Kw)	Trimestre	120 €
	Par jour	10 €
<b>Terrasses</b> délivrées à titre personnel non transférable à un tiers		
	Forfait de 180 € à l'année pour les 10 premiers m <sup>2</sup>	8 € par m <sup>2</sup> supplémentaire
<b>Manèges, fêtes foraines temporaires, cirques</b>		
	4.50 € / m <sup>2</sup> jusqu'à 20 m linéaires	5.50 € par mètre au-delà de 20 mètres linéaires
<b>Brocantes, foires, marchés nocturnes</b>		
	/ mètres linéaire / jour	1 €
<b>Salons artisanaux</b>		
	Par jour	40 €
<b>Commerces ambulants</b> : pour une surface maximale de 10 m <sup>2</sup> et une hauteur n'excédant pas 2.5 m, au-delà le tarif est doublé :		
<b>Food truck / camion vente/ pizza /commerce ambulant/ stand alimentaire</b> lors d'une manifestation organisée par la ville	Par jour	30 €
<b>Food truck / camion vente/pizza/ commerce ambulant/ stand alimentaire</b>	Par semaine	
	• Avec électricité	140 €
	• Sans électricité	70 €
	Par mois	
• Avec électricité	500 €	
• Sans électricité	200 €	
<b>Véhicule et stand de vente au déballage (alimentaire, outillage, matelas, vêtements, accessoires, sapins...)</b>	Demi-journée	5 € /ml

<b>Bennes</b>	Par jour	10 €
	Par semaine	40€
Grue de chantier	Par jour	15 €
	Par semaine	50 €
Baraque de chantier et assimilé	A l'unité par mois	150 €
Coffret électrique provisoire de chantier	A l'unité par semaine	7 €
Echafaudage fixe ou mobile	Par mètre linéaire / semaine	4 €
Dépôt de matériaux sur la voie publique (trottoir ou entrée carrossable)	Par m <sup>2</sup> et par jour	25 €
<b>Déménagement</b>	1 journée	Gratuit
<b>Tournage de film</b>	Par jour	300 € le 1 <sup>er</sup> jour 100 € les jours suivants
Tournage des étudiants en école de cinéma	Par jour	Gratuit
<b>Instruction des dossiers</b>		
Forfait d'instruction des dossiers de droits de voirie – exécution des travaux		0 €
<b>Exposition de véhicules</b> neufs ou d'occasions 1 véhicule 10m <sup>2</sup> 1 cyclo moto 1m <sup>2</sup>	Par an et par m <sup>2</sup>	20 €
Taxation d'office pour occupation du domaine public non autorisée / jour après mise en demeure		200 €
Redevance additionnelle en cas de non-respect de l'autorisation délivrée / jour après mise en demeure		70 €